



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique des transports

Question écrite n° 123231

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables sur le fait que les transports collectifs sont une alternative indispensable pour remédier à la pollution générée par la circulation automobile. Or, pour les trajets domicile-travail des progrès importants peuvent être réalisés, à condition toutefois que les transports collectifs soient adaptés en conséquence. Elle souhaiterait ainsi savoir si on ne pourrait pas prévoir que toute création d'une nouvelle zone d'activités ou toute extension d'une zone d'activités existante soit subordonnée à la mise en place préalable d'une desserte satisfaisante par les transports collectifs.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123231

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4677